



La p'tite gazette

Mai 2010

Séance du conseil

Étaient présents : Mmes Mrs : NIORT André Maire, BOUTEILLER Guy, VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, Ad-joints, BEAUCHENE Damien, GUILLOT Jean-François, MAURICET Jean Paul, BERTHOME Laurence, BRUNET Nadine, LE ROUX Marguerite, BOISGARD Thierry, LACASSIN Nelly, Conseillers municipaux.

Était excusé : M. POROU Noël.

Pouvoir : Monsieur POROU Noël a donné pouvoir pour le représenter émettre tout vote et signer tout document à Monsieur DENIS Michel.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 Mars 2010

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, dite Loi SRU du 13 décembre 2000, modifie le Code de l'Urbanisme, et définit l'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les conditions dans lesquelles le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été élaboré, à quelle étape de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme il se situe, et présente les grandes orientations du sujet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- **Précise** que le bilan définitif de la concertation prévue à l'article L300-2 sera tiré en même temps que l'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (article R123-18).

CREATION D'UN POSTE SAISONNIER D'ADJOINT TECHNIQUE

Considérant la charge de travail incombant aux adjoints techniques en période estivale, il convient de créer un emploi d'Adjoint technique 2eme classe contractuel à temps complet.

En conséquence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi d'adjoint technique 2ème classe contractuel du 15 Juillet au 15 Août 2010.

DROIT DE PLACE POUR LES CAMIONS AMBULANTS

Le Conseil municipal décide de fixer le droit de place à 50€ à compter du 15 Juin 2010 pour les ventes occasionnelles par des camions ambulants pour vendre de l'outillage, du textile, des produits ménagers. Ces camions s'installent derrière sur le parking derrière l'Eglise « **Square Marguerite Loubaud** ».

PROJET PEDAGOGIQUE AUTOUR DU TEMPS PERI SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le projet pédagogique autour du temps périscolaire, projet élaboré par la responsable de la garderie périscolaire.

FORMATION AU DEFIBRILLATEUR

La 2ème formation est prévue mardi 11 mai de 19 à 21 heures, salle des Loisirs et une autre sera programmée en juin pour former les responsables associatifs. Le Conseiller en charge du dossier demande s'il ne serait pas possible de donner une formation PSC1 (premier secours civil) de deux jours pour les employés municipaux avec une participation financière de la Commune.

DECISION MONDIFICATIVE N°1

Transfert de crédits – modification d'imputation

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6558 : Autres dépenses obligatoires		28500,00€
D6574 : Subv.fonct.organ. droit privé	28 500.00€	
TOTAL D65 : Autres charges gestion courante	28 500.00€	28 500.00

VIE DE LA COMMUNE**NOTE A NOS AMIS LES CHIENS ET LEUR PROPRIETAIRE**

Des remarques de plus en plus nombreuses nous sont formulées, concernant les promenades des chiens accompagnés de leurs propriétaires. Il serait souhaitable que chaque promeneur respecte les murs, les clôtures ainsi que les abords des propriétés d'autrui. Il en est de même pour les espaces publics, il est très désagréable pour nos employés communaux de ramasser au quotidien, les excréments de nos amis les chiens que ce soit sur les pelouses, les trottoirs et les espaces de loisirs.

Soyons responsables. J'en appelle au civisme de chacun et au respect des autres.

André NIORT

DEGRADATIONS

Des tags sur les murs entre la petite salle de réunion et l'entrée de la salle omnisports ont été découverts il y a déjà 10 jours, je constate ces dégâts avec amertume.

Les équipements de la commune sont à la disposition de tous les habitants et ce sont les deniers de tous les contribuables. Toute personne doit respecter ces lieux de convivialité pour le bien de tous.

Il a même été constaté qu'il est fait des feux le long du lampadaire qui éclaire le petit jardin devant cette petite salle de réunion.

Ces actes sont répréhensifs, si ces actes de vandalisme se reproduisent, vous pouvez compter sur la municipalité et ses employés municipaux pour sévir et les responsables recevront les factures des travaux de remise en état .

Guy BOUTEILLER

FORMATIONS DEFIBRILLATEUR

Quinze nouvelles personnes ont été formées à l'utilisation du Défibrillateur Entièrement Automatisé installé sur la façade de la mairie. Cette formation a été assurée par des membres du club « Cœur et Santé » de Saumur. Une session va être organisée en juin pour les responsables associatifs de notre commune. Plusieurs sessions seront organisées à partir de septembre, pour tous les citoyens le souhaitant (formation gratuite de 2 heures). **Veillez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie jusqu'au 31 juillet.**

**COMMISSION COMMUNICATION**

Vous l'attendiez tous... il est enfin arrivé, le nouveau site de Brézé. Il a été mis en ligne le 7 mai 2010, après de nombreux mois de travail. Nous nous engageons à le mettre à jour régulièrement. La p'tite gazette est désormais téléchargeable. N'hésitez pas à faire connaître le site à votre entourage !

<http://www.mairie-breze.fr/>





CEREMONIE DU 8 MAI

C'est sous la pluie, qu'une cinquantaine d'habitants se sont associés aux Anciens Combattants afin de commémorer l'armistice du 8 mai 1945.

Un piquet d'honneur du 2^{ème} régiment de dragons de Fontevrault a rendu les honneurs. La lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants est lue par Monsieur le Maire de Brézé.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur et la remise d'un diplôme d'honneur à deux anciens combattants de l'armée française 1939-1945, Monsieur Louis Daimant et à Monsieur Gaby Petiteau.

Nous leur adressons notre reconnaissance.

REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS

La section des Anciens Combattants de Brézé – St-Cyr a organisé, sous la houlette des Membres du Bureau et du nouveau Président, son banquet traditionnel du 8 mai. Grâce aux participants, aux chanteuses et chanteurs, cette journée très réussie s'est passée dans la joie et la bonne humeur, mais aussi avec une minute de silence en hommage à nos disparus ».

Jean-Pierre Dubois

Président de l'association des anciens combattants



LA VIE DES ASSOCIATIONS

BREZE OMNISPORT LOISIRS CYCLOTOURISME

Randonnée « La brézéenne » : dimanche 6 juin 2010

Cyclo : 35 km – 70 km – 90 km

VTT : 25 km – 45 km – 55 km

Marche : 8 km – 12 km – 18 km

Lieu d'accueil : salle de sports (près du stade)

Inscriptions : 7H30 à 10H – clôture : 12H

Tarifs : marche, cyclo, VTT : 4 €, moins de 18 ans : 2 €



Le comité des fêtes de Brézé organise la fête de la musique Samedi 19 juin 2010

A partir de 19H30, rue du stade (près de la mairie)

Animée par Ambiance variété 79 (ambiance garantie)

VENEZ NOMBREUX

Buvette – restauration : Casse-croûte – frites

INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont eu ou auront 16 ans entre le 1^{er} avril 2010 et le 30 juin 2010 sont priés de se rendre en Mairie afin d'y être recensés au plus tard le 4 juin 2010. Les pièces à fournir sont les suivantes :

- pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile des représentants légaux
- le livret de famille

Coupures de courant pour travaux le mardi 25 mai

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, Electricité de France, GQR Electricité de Saumur, réalise actuellement des travaux sur notre commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité :

entre 9H et 12h30

1 au 5, 6, 8 rue des myosotis
1 au 7, 2 au 14 rue du stade
1 au 7, 4 au 8 rue des vignes
1, 3, 6, 8 rue de l'hardeloup
10 au 16 place des acacias

entre 14H et 16H

1 au 7, 4 au 12 impasse des saules
15 au 19, rue du stade
salle de sports et de loisirs

entre 14H30 et 17H

11, 15 au 19 rue Eugène valade
17a, 23, rue Amiral Maille
3, 7, 4 rue de la porte Picard

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte aux propriétaires et aux amateurs de vieilles pierres

Il est un carré de verdure et de pierres qui se nomme, précisément le « moulin carré » qui n'attendrait que des bonnes volontés pour faire un endroit « visitable ». A savoir : une aire de pique-nique pour randonneurs et une table d'orientation en haut des ruines. Certes, il y a du travail pour sécuriser tout cela, mais ce serait le but d'une association, réalisable sur un long laps de temps. C'est sans aucun doute faisable puisque réalisé dans le « Montbrillais » voisin et le « Layon ». Serions-nous moins capables qu'eux ? Je ne le crois pas...

Ce qu'il faut c'est sûr, c'est d'abord l'accord du ou des propriétaires qui, c'est certain, ne le sont que d'un tas de ruines. Ensuite, il faut des bénévoles à la pelle (le mot est juste). Commençons déjà par savoir ce que les intéressés en pensent.

Participez à cette idée, écrivez à la « petite gazette » ce que vous en pensez, elle peut être le lien entre les Brézéens et Brézéennes.

Bernard Bruyant

Un amoureux des vieilles pierres

Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

La maison du parc vous accueille de mars à novembre à Montsoreau.

Cette Maison vous propose de découvrir, de manière ludique et interactive, le Parc Naturel Régional et sa région : scénographie sur l'évolution des paysages de Loire au fil des temps, expositions temporaires, centre de ressources, boutique, informations sur les sites touristiques et activités de la région.

Plusieurs randonnées (à pied, à cheval ou à vélo) vous sont proposées au départ de Montsoreau tout au long de l'année.

Le Parc et ses partenaires locaux vous proposent des sorties de découverte des patrimoines naturels et culturels. Programme disponible gratuitement en office de tourisme ou consultable sur le site Internet du Parc.

DATES A RETENIR

4 juin : Concours de cartes club Primevère

6 juin : Randonnée cyclo la Brézéenne

6 juin : Assemblée générale société de chasse

12 juin : Concours de pétanque BOL foot

19 juin : Fête de la musique (comité des fêtes)

19 juin : Gala de danse

19 et 20 juin : Portes ouvertes Lucet

20 juin : Kermesse école Saint Vincent

27 juin : Fête de fin d'année école du chat perché

Prochain conseil : 9 juin

Prochaine parution de la p'tite gazette vers le 18 juin

Merci de nous faire parvenir vos articles pour le 14 juin.

(si possible sous format Word®)

MAIRIE

Tel : 0241 51 62 07-Fax: 0241 51 62 99

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 14 h 30 à 16 h 30

Mardi /Mercredi / Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.mairie-breze.fr

Adresse Email : secretariat.mairie.breze@wanadoo.fr